



### Fiche de poste

## STAGE RELATIF AU SUIVI DE L'ETUDE HABITAT (diagnostic et enjeux) SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVBA

### CONTEXTE

---

La Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles est située en région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, au nord-est du département des Bouches-du-Rhône. Elle rayonne sur un territoire rural composé de dix communes du Parc naturel régional des Alpilles, représentant 28 000 habitants.

Elle porte plusieurs compétences et propose des services axés sur l'économie, l'aménagement et la mobilité durable, l'environnement, l'énergie et les services de proximité (déchets, eau, assainissement...). Toutefois, la collectivité ne dispose pas de la compétence habitat, qui reste du ressort des communes. Néanmoins, la Communauté de Communes a mis en place un bureau de l'énergie, espace de conseil auprès des propriétaires ou occupants souhaitant se lancer dans des travaux de rénovation énergétique.

A ce jour, le cadre national place à nouveau l'habitat à l'échelle intercommunale quelles que soient ses compétences et son niveau d'intervention. En effet, à compter du 1er janvier 2025, l'Etat et les structures intercommunales devront signer le Projet d'Intérêt Général (PIG) « Pacte Territorial France Rénov' ». Ce nouveau dispositif décline la mise en œuvre d'un service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) porté par l'EPCI sur son territoire.

Pour ce faire, la Communauté de Communes a besoin d'avoir une vision plus précise du parc de logements privés de son territoire et des travaux potentiels associés. Problème de précarité énergétique, d'insalubrité ou logement contribuant à la perte d'autonomie de la personne etc.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes a décidé de lancer une étude pré-opérationnelle sur 9 communes de son territoire. Cette dernière a pour objectif de dresser un diagnostic de l'habitat privé du territoire, d'en tirer les enjeux et les éventuelles actions à mettre en place. Et ce, dans le respect des dispositions prévues au PIG « Pacte Territorial France Rénov' » qui sera signé ou en cours de signature en 2025. Cette étude sera confiée à un prestataire.

C'est dans ce contexte, que le service aménagement propose un stage, afin d'accompagner le bureau d'études dans la réalisation de l'étude pré-opérationnelle.

**Missions :** Encadré(e) par la Responsable du service Aménagement et Mobilités Durables, le(la) stagiaire assurera le suivi de l'étude à réaliser par le prestataire retenu (jusqu'à la livraison de l'étude pré-opérationnelle finale si la durée du stage le permet).

---

### DECLINAISON DU STAGE :

- Le stagiaire recensera les données relatives à l'habitat du territoire (par commune) pour les transmettre au prestataire dans le cadre du démarrage de la mission : identification des propriétaires, identification des occupants, type d'occupation (propriétaire/locataire), observatoire de l'habitat, rapport de présentation du PLU et PADD, CRTE etc.

- Préparer et organiser les réunions de travail et de restitution (groupe de travail aménagement par exemple). Puis réaliser les comptes-rendus et les actions à faire.
- Rencontrer le prestataire et participer aux réunions avec la responsable de service : réunion de lancement, réunions techniques, visites sur site et rencontre puis restitution auprès des communes.
- En collaboration avec le responsable de service, assurer le suivi de la mission du prestataire, au regard du cahier des charges et des objectifs inscrits dans le pacte territorial France Rénov'. Aussi bien sur le fond avec l'analyse du travail produit, que sur la forme avec le suivi du marché au fur et à mesure de l'avancement du projet (et notamment la partie financière).
- S'assurer de la pertinence du projet avec les objectifs du pacte territorial et notamment les 2 volets obligatoires. Cela signifie de participer aux échanges et réflexions relatives au bureau de l'énergie qui devient l'Espace Conseil France Rénov'.
- Vérifier la complémentarité entre les dispositifs locaux à échelle communale en matière d'habitat et le PIG mise en place par la CCVBA couvrant les 10 communes. A savoir, l'articulation entre l'OPAH-RU mise en place sur la commune de Saint-Rémy de Provence et le PIG « Pacte Territorial France Rénov' ».
- Faire le lien entre l'étude pré-opérationnelle et les documents stratégiques en cours de révision portant sur l'aménagement du territoire (PLU/SCOT/SRADET) et pouvant avoir un lien avec l'habitat.
- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'habitat, au vu du rendu de l'étude et première transposition des objectifs dans le pacte territorial (en vue ou non d'un avenant).
- Assurer ces missions en lien avec les autres services de la CCVBA et particulièrement avec le bureau de l'énergie fortement impliqué dans ce projet, ainsi qu'avec les autres partenaires locaux et institutionnels (Communes/PNRA/Région Sud PACA et CD13 etc.)

### **Compétences liées au poste**

---

#### **Compétences techniques :**

- Maîtrise de l'aménagement du territoire et enjeux de territoire
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement urbain et d'habitat.
- Bonnes aptitudes en matière d'analyse spatiale et statistique
- Méthodes et outils d'observation, d'analyse et de prospective
- Connaissance de la culture administrative territoriale et particulièrement des dispositifs d'interventions en matière d'habitat privé

#### **Traits de personnalité :**

- Organisation, rigueur et efficacité.
- Sensibilité aux questions liées aux politiques d'aménagement du territoire (habitat et énergie)
- Autonomie et force de proposition.
- Confidentialité
- Capacité rédactionnelle et de synthèse.
- Sens du travail en équipe.
- Sens relationnel apprécié
- Disponibilité.
- Permis B.

Temps de travail

Durée du stage : 6 mois